

CONSEIL COMMUNAL
GLAND

Extrait de procès-verbal de la séance de Conseil Communal du jeudi 11 décembre 2014

Présidence: M. Maurizio Di FELICE

LE CONSEIL COMMUNAL

vu le préavis municipal N° 76 relatif au projet de budget pour l'exercice 2015;
ouï le rapport de la Commission des finances;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

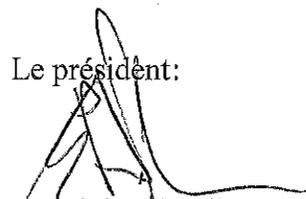
- I. - le projet de budget de l'exercice 2015, présenté par la Municipalité, prévoyant un excédent de produits de Fr. 251'309.- est accepté.

«Conformément aux articles 110 et ss. LEDP:

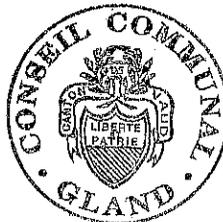
La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal».

Pour le Bureau du Conseil communal

Le président:



Maurizio Di Felice



La secrétaire:



Mireille Tacheron